



# La jurisprudence du culte, en images

Simplification et enseignement des règles de l'islam

La purification

La prière

Le jeûne

L'aumône légiférée  
(Zakât)

Le pèlerinage



Dr . Abdullah Bahmmam

Equipe de traduction (Hors CD):

Abou Souleyman Al-Faransy  
Bouchaib Msouhli

La protection (sotra) du prier





# La protection (soutra) du prieur

## La protection (soutra) du prieur

Quelque chose que le prieur met devant lui, plus précisément entre lui et celui qui passe devant lui.

## Le caractère légal de la soutra du prieur

Prendre une soutra en voyage et en résidence, pour la prière obligatoire et surrogatoire, dans la mosquée et ailleurs. En effet, il a été confirmé par le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui que: «Si quelqu'un d'entre vous prie, alors qu'il prie en direction de sa soutra, et qu'il s'en approche».

(Rapporté par Abou Daoud).

Et Wahb, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit: «Le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui, nous avait dirigé une fois dans la prière à Mina et il avait planté devant lui, dans le sol une petite lance – en bois –, puis il a prié deux unités».

(Rapporté par Ahmed)

## Le contenu

### La définition de la soutra du prieur

Le caractère légal de la soutra du prieur

Le statut de la soutra du prieur

La sagesse derrière la soutra du prieur

Quelques règles de la soutra du prieur

## Le statut de la soutra du prieur

La soutra est obligatoire, car le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui, a ordonné de l'adopter pour l'imam et pour le prieur priant seul, et a fortement insisté sur cela. Aussi, le musulman doit la mettre devant lui, et doit stopper quiconque essaie de passer entre lui et la soutra. Le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui a dit: «Ne prie jamais sans soutra, et ne laisse jamais personne passer entre toi et elle. Au cas où elle refuserait, alors arrête-la par la force».

## La sagesse derrière la soutra

La soutra a été légiférée pour le prieur pour plusieurs raisons. Parmi celles-ci:

1. Ne pas permettre aux passants de perturber le prieur dans sa concentration.

2. Permettre au prieur de se concentrer dans sa prière, et de ne pas se laisser distraire par autre chose.

3. Se prémunir de la coupure de la prière engendrée par le passage des femmes, des chiens ou des ânes.

En effet, dans le hadith d'Abi Dharr, qu'Allah soit satisfait de lui, il a dit: le messager d'Allah, Paix et Salutations d'Allah sur lui, a dit: «Si quelqu'un parmi vous veut accomplir la prière, alors qu'il laisse devant lui un espace équivalent à l'arrière de sa monture qui le préservera. Et s'il ne laisse pas d'espace équivalent à cela, alors [le passage] de l'âne, de la femme et du chien noir lui coupe sa prière». Je dis alors: «O Abaa Dharr, pourquoi le chien noir plus que le chien rouge ou le jaune? » Il dit: «O fils de mon frère, j'avais demandé au Messager d'Allah, Paix et Salutations d'Allah sur lui, comme tu m'as demandé, et il m'avait alors dit: «Le chien noir est un démon (chaytan)».

(Rapporté par Mouslim)





## Quelques règles de la soutra du prier

1. Elle doit être placée devant l'imam et celui qui prie seul. Quant à celui qui prie derrière l'imam, alors la soutra de ce dernier lui est suffisante. En effet, Ibn 'Abbas, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit: «Je suis arrivé, montant une ânesse, à l'âge pubère, alors que le Messager d'Allah, Paix et Salutations d'Allah sur lui, dirigeait les gens dans la prière à Mina. Et je me suis faulfilé entre certaines rangées, devant les priers, et j'ai laissé l'ânesse brouter l'herbe et je me suis rangé dans le rang, et personne ne se plaignit de cela». (Authentifié par Al Boukhari et Mouslim.)

2. Il n'est pas permis de passer devant la soutra du prier, car cela fait partie des grands péchés. En effet, le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui a dit: «Si celui qui passe devant le prier savait ce qu'il encourrait comme péchés en le faisant, il aurait alors été préférable pour lui d'avoir attendu quarante plutôt que d'être passé devant lui». Abou AL Nadr dit: «Je ne sais pas s'il a dit: quarante jours, ou mois, ou années».

(Authentifié par Al Boukhari et Mouslim.)

Ceci n'inclus pas la personne qui passe au delà de la soutra ou encore au delà de l'endroit où celle-ci se prosterne si elle n'a pas mis de soutra.



3. Le prier doit empêcher celui qui tente de passer devant lui d'agir ainsi. En effet, Abou Saïd Al Khoudry, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit: «J'ai entendu le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui, dire: «Si quelqu'un d'entre vous prie derrière un obstacle qui le sépare des gens, et que quelqu'un tente de passer entre lui et cet obstacle, qu'il le repousse, et s'il refuse, qu'il le combatte, car c'est un diable». (Authentifié par Al Boukhari et Mouslim.)

4. Certains savants ont fait exception de la Mosquée sacrée (à la Mecque) et ont permis aux gens de passer devant les priers, et ce en se basant sur les nombreuses preuves disponibles à ce sujet. En effet, il est difficile d'interdire le passage entre les rangs des priers, dans la Mosquée sacrée, car cela comporte une gêne et une grande difficulté.

5. La soutra peut aussi bien être un mur qu'un pilier de la mosquée ou encore une armoire, ou une chose plantée à même le sol comme un bâton.

6. Il doit laisser entre lui et la soutra l'espace suffisant pour le passage d'un mouton car d'après le hadith de Sahl, qu'Allah soit satisfait de lui: «Il y avait entre le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui, et le mur, l'espace suffisant pour le passage d'un mouton». (Authentifié par Al Boukhari et Mouslim.)

